

LE BIDAYEN

BULLETIN MUNICIPAL D'ARREST



Commune d'Arrest



N°49

JUILLET 2021

Département de la Somme (80)

www.arrest.fr

Baie de Somme
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



08

Vie communale



13

Vie associative



23

Un peu d'histoire

SOMMAIRE

Le Mot du Maire P. 2

Horaires et Informations P. 3

Centre de loisirs P. 4

**Communauté d'Agglomération
Baie de Somme** P. 5-6

Etat Civil P. 7

VIE COMMUNALE

Commission fleurissement..... P. 8

Réalisations 2021 P. 9-10

Du côté de l'école P. 11-12

VIE ASSOCIATIVE

A.S.Arrest P. 13

UNC P. 14-16

APE P. 17

Association des Fêtes P. 17

Renov'Eglise P. 18

Association des Aînés P. 18

Les sapeurs-pompiers . P. 19

Refuge de Oisemont P. 21-22

Un peu d'Histoire P. 23-24

**Acces public à la
défibrillation** P. 25-26

A votre agenda P. 27

Recette P. 28

Jeux pour enfants P. 28-29

**BULLETIN MUNICIPAL LE
BIDAYEN**

ARREST

Directeur de la publication :
Armel Bouchard, maire d'Arrest

Directeur de la communication :
Sylvain Oseret

Rédaction, Illustrations :
Mairie d'Arrest,
Associations,
commission communication

Le Mot du Maire

Chers Arrestoises, Arrestois,

L'été arrive avec le Bidayen de juin.

Restons vigilants en respectant les gestes barrières ainsi que le port des masques en intérieur.

J'espère que bientôt les associations pourront faire revivre notre village.

Les travaux de la nouvelle mairie sont terminés. Le secrétariat de mairie et l'agence postale sont installés dans leurs nouveaux locaux.

Les travaux de la place Augustin Delahaye et rue Basse-Boulogne sont en cours.

Enfin, et pour continuer d'embellir Arrest ; je sollicite votre participation pour limiter les "mauvaises herbes" devant chez vous. Merci.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite un bel été.

Bien cordialement

Le Maire
Armel BOUCHARD



INFORMATION DÉRATISATION



Des sacs de grains empoisonnés et des blocs de raticide sont toujours à votre disposition gratuitement au secrétariat de mairie.

N'hésitez pas à passer en chercher !

Si malgré tous vos efforts, vous n'y arrivez pas, la mairie vous communique 3 adresses de dératisateurs :

SAS GRARE
34bis Avenue du Parc
80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN
03.22.28.19.82

PRESTHYGIA
19 rue Jean-Michel
80800 MERICOURT L'ABBE
06.07.99.37.47
03.22.40.63.84

HYGIENE CONTROLE
2 rue des Jardinages
80260 HERISSART
06.10.58.27.70
hc.amordacque@gmail.com

Continuez d'agir contre les rats !

Horaires et Informations

Le Conseil Municipal :

Le Maire : Armel BOUCHARD

Les Adjoints : Davy PACQUES

Julien CAILLET

Christophe BOULET

Les Conseillers : Bénédicte FOUQUEMBERG, Delphine PROBOLA, Delphine MERCIER, Gaylord DEBURE, Amandine FORESTIER, Serge FLET, Sylvain OSERET, Aurore BARETTE, Hélène HENOCQUE.

Permanence du Maire ; Vendredi de 14h00 à 15h00 au secrétariat de mairie (ou sur rendez-vous)

Permanence des Adjoints : Sur rendez-vous



Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie



	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERMÉ	13h15-17h15
MARDI	FERMÉ	FERMÉ
MERCREDI	FERMÉ	FERMÉ
JEUDI	8h15-12h15	FERMÉ
VENREDI	FERMÉ	13h15-17h15

Mail : mairie.arrest@wanadoo.fr

Tél : 03 22 60 85 25

www.arrest.fr



suivez l'actualité
de votre village
"le bidayen d'arrest"

Horaires d'ouverture du cimetière

Hiver : du 01/10 au 31/03
de 8h00 à 17h30

Été : du 01/04 au 30/09
de 8h00 à 20h00

Merci aux familles d'entretenir leur concession ainsi que toute végétation poussant aux abords.

Prêt de matériel communal

La commune est susceptible de prêter ponctuellement des tables, chaises ou bancs aux Arrestois, à la condition que ceux-ci se chargent du transport, et qu'un don soit versé au Centre communal d'Action sociale du village.



Été : A partir du 6 juillet 2021

RENTÉE SCOLAIRE : Jeudi 2 Septembre 2021

Toussaint : du 23 octobre 2021 au 7 novembre 2021 inclus

Hiver : du 05 février 2022 au 20 février 2022 inclus

Horaires de l'agence postale communale



	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERMÉ	14h00-17h00
MARDI	9h00-12h00	FERMÉ
MERCREDI	FERMÉ	FERMÉ
JEUDI	9h00-12h00	FERMÉ
VENREDI	FERMÉ	14h00-17h00
SAMEDI	9H00-10H30	FERMÉ

Tél : 09 67 05 85 25

Bibliothèque Municipale

Ouverte le Mercredi
de 11h à 12h

Fermée pendant les vacances scolaires.



Pharmacie d'Arrest

99 rue de Catigny

80820 Arrest

Tél: 03.22.26.86.04



Week-end de garde:

à partir de 19h le samedi

- Les 3-4 Juillet - Les 23-24 Octobre

Gardes de nuit:

- 6 et 27 Juillet - 19 Octobre

- 17 Août - 9,29 et 30 Novembre

- 7 et 28 Septembre - 21 Décembre



Centre de loisirs

Chers enfants,

On troque son sac d'école contre le sac à dos pour laisser place à des journées d'activités ludiques, récréatives, de découvertes, d'initiation, de grands jeux à vivre entre copains !

Chers parents,

Vos enfants et adolescents ne rêvent qu'aux vacances, et vous courez partout ? Le service Enfance Jeunesse vous propose un rythme agréable et modulable où plusieurs possibilités et propositions s'offrent à vous dans le but de satisfaire les envies des jeunes cet été dans un cadre rassurant et sécurisé. Etes vous prêts ?

**Accueil de loisirs d'Arrest
3/10 ans**

Du 8 au 30 Juillet 2021

Programme

Les équipes d'animation proposent :

- des projets d'animation
- des initiations sportives
- des ateliers culinaires, scientifiques, culturels et artistiques
- des activités multi découvertes
- des grands jeux
- des jeux aquatiques à l'Aqu'Abb
- des sorties (programme disponible le 1er jour)

HORAIRES

De 9h à 12h

de 13h30 à 17h30

**départ échelonné à partir de
17h**

**Possibilité de garderie dès
7h30 et de 17h30 à 18h
(inscription obligatoire)**

Modalités d'inscription

Les inscriptions se réalisent sur des semaines complètes, du lundi au vendredi, avec la possibilité ou non de prendre le repas (le coût du repas s'élève à 3€).

Elle se font **au plus tard le mercredi avant 17h30 de la semaine qui précède.**

ATTENTION, les places sont limitées en raison de la mise en place du protocole sanitaire lié à l'épidémie de COVID19.

Pour inscrire votre enfant, vous devez compléter un dossier unique d'inscription valable durant l'année civile et téléchargeable sur notre site :

www.baiedesommeaglo.fr

TARIFS

Où s'inscrire ?

au SERVICE ENFANCE JEUNESSE
82 rue Saint-Gilles - 80100 ABBEVILLE
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 18h
(sauf le mercredi de 8h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h30)

au 03 22 19 20 35

ou via le portail citoyen

Quotient Familial	0 à 525€	526 à 650€	651 à 900€	901 à 1500€	1500€ et +
Tarif Semaine	21,50	26,50	28	28	40
Aide de la CAF	15	15	15	---	---
Reste à charge	6,50	11,50	13	28	40

- Quotient familial CAF de référence : octobre 2020
- Allocation de la CAF de la Somme uniquement

Transport à la demande

UN SERVICE DE PROXIMITÉ
ADAPTÉ AUX BESOINS DE CHACUN

TRANSPORT à la demande

Baie de Somme
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Tango
baag

PAR PERSONNE
7€
LE TRAJET

POUR
SAINT-VALÉRY

EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ
AUX HABITANTS DES COMMUNES
DU TERRITOIRE



**POUR
SAINT-VALÉRY**

LUNDI APRÈS-MIDI Destination : Les Bordes du Caser - Frossenneville	MERCREDI MATIN Destination : Saint-Valéry-sur-Somme
MARDI MATIN Destination : Cayeux-sur-Mer	JEUDI MATIN Destination : Abbeville
MARDI APRÈS-MIDI Destination : Saint-Valéry-sur-Somme	VENDREDI MATIN Destination : Friville-Escarbottin
	VENDREDI APRÈS-MIDI Destination : Saint-Valéry-sur-Somme

Pour réserver votre déplacement, contacter l'agence commerciale BAAG
RÉSERVATION au **03 22 24 84 84**
au plus tard la veille du déplacement avant 16h00, et au plus tôt 5 jours avant le déplacement.
In cas d'impossibilité, pensez à annuler votre réservation.

Pour les transports en matériel, la prise en charge du premier client se fera vers 04h30 au domicile et destination de la commune souhaitée en fonction du jour de la semaine. Le départ du dernier client se fera vers 12h00 au plus tard.
Pour l'apaisement, une première prise en charge vers 14h et la reprise au lieu de rendez-vous vers 17h pour une départ au domicile vers 18h.

Téléalarme



Rapprochez-vous de la mairie pour toute demande de téléalarme. Une fois complété, le dossier sera transféré à la Communauté d'Agglomération qui déposera votre demande auprès du Département et du groupe Mondial Assistance. Le coût de ce service est de l'ordre de 15 euros par mois.



MAISON ET GÎTE DE CATIGNY À ARREST



Maison de Catigny

Pour 10 personnes avec wifi
2 salles d'eau, 3 wc et 4 chambres
Salon de jardin et barbecue

Gîte de Catigny

Pour 4 personnes avec wifi
1 salle d'eau, 1 wc et 2 chambres
Salon de jardin et barbecue



**Myriam et Olivier
MONCHAUX**

03 22 26 91 89
oliviermonchaux@hotmail.fr

Ordures ménagères et encombrants

Infos pratiques

Les collectes débutent à 5h30 le matin. Pensez à sortir vos déchets la veille après 20h. Veuillez rentrer vos poubelles après leur passage ou en fin de journée. MERCI.

En cas de jours fériés, vérifiez le décalage des tournées.

Les bacs ou sacs doivent être déposés sur la voie publique afin qu'ils soient collectés.

LES DÉCHETS NON RECYLABLES

Déchets organiques, emballages non vidés, emballages dits complexes, déchets d'hygiène, porcelaines et verre non recyclable, objets en plastique détériorés, poussières/balayures



Une fois collectées, les ordures ménagères sont envoyées en centre d'enfouissement ou de méthanisation.

LES AUTRES EMBALLAGES ET PAPIERS

acier/aluminium, plastique, cartons, briques alimentaires, journaux, magazine.



Une fois collectés, les déchets et emballages recyclables sont apportés au centre de tri VEOLIA Amiens pour être triés par matériau. Chaque matériau est ensuite acheminé vers une usine de recyclage en vue d'être valorisé.

A noter : les bacs roulants ou sacs non conformes aux consignes de collecte peuvent être refusés lors du ramassage. Un autocollant « déchets non-conformes » sera alors apposé sur le bac ou le sac.



ET LE VERRE ?

Déposez les bouteilles, pots et bocaux en verre dans les **CONTENEURS PRÉVUS À CET EFFET** (pensez à retirer les bouchons et les couvercles).



Dates des passages pour les encombrants :

Nous vous avons distribué en fin d'année le calendrier "ordures ménagères" de la CABS.

Les dates des encombrants seront :

le 16 septembre 2021

Matériel médical

Vente, location et livraison à domicile

Anne Thomas - 99, Rue de Catigny - 80820 ARREST

Tout pour le maintien à domicile

Lits médicaux, fauteuils roulants, coquille et releveurs, chaises percées, contention, cannes, chaussures de confort, incontinence, nutrition, oxygène, pèse-bébés, aérosols...

Tél. 03.22.26.86.04

Etat Civil

1920

BOUBERT Roger	5 octobre
CORDIER Ernest	3 février
DOREMUS Lucette	3 novembre
FAUQUET Pierre	12 juin
FORESTIER Mathilde	10 octobre
FOURNIER Roger	31 janvier
GARDIN Odette	8 octobre
HENOCQUE Gustave	17 septembre
LECLERCQ Jeanne	17 juin
MENTION Charles	3 août
OVION Guy	23 août
REQUIN Odile	13 janvier
SIMON Yvonne	21 février
TELLIER Léone	6 décembre

TELLIER Charlemagne et FAUQUET Alice	9 février
DUPAYS Léon et LOTTIN Laurence	14 février
MAILLARD Elisée et DUCASTELLE Hélène	6 avril
BARBIER Joseph et NANTOIS Marie	20 mai
FORESTIER Albert et BRANLANT Berthe	22 mai
BLONDIN Jules et BOURNONVILLE Georgette	26 juin
PARMENTIER Henri et BONHOMME Jeanne	3 juillet
NOIRET Maxime et PAUCHET Gabrielle	29 septembre
PECQUERY Louis et CAILLEUX Charlotte	18 décembre

BONHOMME Zéphir (Transcrip.)	24 août 1914
DECAYEUX Jean-Baptiste	21 octobre
FOURNIER Roger	17 juin
FRICOURT Marcel	26 janvier
GOSSET Aurélie	7 avril
HUMEL Marie	12 juin
LELONG Lucien (Transcrip.)	30 octobre 1914
LOTTIN Emile	16 novembre
PENEL Arthur (Transcrip.)	30 avril 1916
PIOCHEL Paula	30 octobre
PIOLÉ Yvonne	26 novembre
SÉCLET LOUIS	3 mai

2020

DUCATEL Maëlie	3 mai
DESBIENDRAS Milo	7 décembre
LELEU Hugo	6 février
LELONG Andréas	3 mars
POCHON Marceau	5 juin
QUENNEHEN Jade	28 juillet
WAGNER Cyrus	28 octobre
WIERNICKI Constance	15 novembre

NAISSANCE



ILS SE SONT DIT "OUI"



DOUNON Eric et GOSSELIN Claudie	le 15 février
FORESTIER Yoann et MARIE Amandine	le 15 février
FERET Jean-Claude et POLICHTCHOUK Ellen	le 21 octobre

ILS NOUS ONT QUITTÉS

BAILLEUL Dany	30 décembre
DUPONCHELLE Roland (Transcrip.)	5 janvier
HIMBERT Monique	13 septembre
JACQUES Régine née MICHEL	28 janvier
LELONG Michèle née QUÉVAL	6 mai
MENTION Pierre	23 janvier
REGAZZONI Bruno	2 octobre
VIARD Jean-Pierre	1er mai

(Transcrip.) = Habitant d'Arrest, décédé dans une autre commune.



Commission fleurissement

Fleurissement bisannuelle :

Les 14 et 15 mars 2021, la commission fleurissement s'est réunie afin de planter les fleurs d'automne (pensée et primevère) dans le massif (route d'Abbeville), les jardinières en pierre (rue de Catigny, rue Machet Chollet, rue de la crapaudière), les jardinières de l'église et les coupes du cimetière.

Je remercie les personnes qui étaient présentes (Christophe Boulet, Davy Pacques, Armel Bouchard, Aurore Barette, Sylvain Oseret et Amandine Forestier) mais également Jade Barette, Julien et Martin Pacques qui nous ont aidés à planter les fleurs.



Sylvain Oseret



Fleurissement annuelle :

Le 11 juin 2021, il est temps de passer aux fleurs de printemps.

Nous avons remplacé les bisannuelles par des fleurs de saison (géranium, dahlia, fuschia, bégonia, oeillet d'inde...). Nous remercions Aurore Barette qui nous a offert des oeillets d'inde.

En raison des travaux de la place Augustin Delahaye, nous avons décidé pour cette année de ne pas mettre de jardinières aux abords de la place.

Sylvain Oseret



Travaux d'enfouissement :

En même temps que les travaux dans le centre-bourg, le conseil municipal a décidé de s'engager dans le financement d'un enfouissement des lignes de fourniture électrique,



d'éclairage public et des communications électroniques sur la rue Basse Boulogne.

Les élus dans leur ensemble pensent que la commune doit profiter du projet d'aménagement du centre du village pour mener ce chantier.

En prenant en compte les aides départementales à hauteur de 38 %, le coût prévisionnel calculé par la Fédération Départementale de l'Énergie (FDE) de la Somme se monte à 71 965 €.

Le conseil prévoit de financer cet effacement avec des excédents budgétaires et un emprunt court qui serait remboursé par la diminution du poste de budget consacré à la voirie.

Restauration du terrain de pétanque :

Le terrain de pétanque situé rue de Drancourt a été diminué de moitié et nettoyé.

Prochainement, un terrain de pétanque sera construit au stade de foot.



Pose de l'enseigne de la nouvelle mairie :

Pose de l'enseigne de la nouvelle mairie par l'entreprise Mecaferronn, qui nous offre cette magnifique réalisation.

Merci à Christophe Boulet.

Corrigés des mots fléchés et des mots croisés

Les mois :

Horizontalement : 1- janvier, 9- septembre, 10- octobre

Verticalement : 2- février, 3- mars, 4- avril, 5- mai, 6- juin, 7- juillet, 8- août, 11- novembre, 12- décembre

Les couleurs :

Horizontalement : 3- blanc, 4- noir, 7- rouge, 8- orange, 10- bleu, 11- violet

Verticalement : 1- jaune, 2- marron, 5- rose, 6- vert, 9- gris

Les 5 sens :

horizontalement : le goût, la vue, l'odorat

verticalement : l'ouïe, le toucher

Les verbes :

Horizontalement : peindre, manger, écrire, danser

Verticalement : chanter, lire, dormir, jouer

Mot mystère: action

GERALD MONTURY
CONSEILLER FINANCIER

EPARGNE
RETRAITE
FISCALITÉ
ASSURANCES
(habitation / voiture / contrat pro...)
MUTUELLE / PRÉVOYANCE
TRANSMISSION DE PATRIMOINE
FINANCEMENT
ASSURANCE PRÊT IMMOBILIER

06 80 41 63 55
gerald.mconseil@orange.fr

Cet encart publicitaire a été offert par la municipalité

Travaux d'aménagement et de sécurisation du centre du village :

Les travaux d'aménagement et de sécurisation ont commencé début juin et vont durer jusque fin août.

Les commerces restent bien évidemment ouverts pendant la durée des travaux (sauf pendant la période d'enrobage de la route et des trottoirs).

Les travaux ont lieu dans la rue Basse-Boulogne, du rond-point jusqu'à la caserne des sapeurs-pompiers au début de la rue de Catigny, en passant par la fin de la rue à Cailloux, à proximité de la place Augustin Delahaye.

Le changement visuel le plus notable est celui du déplacement des monuments aux morts.

Une décision justifiée par un manque de sécurité des personnes lors des cérémonies patriotiques autour du mémorial de guerre face à la circulation routière sur la D48. Une vitesse excessive des automobilistes sur cette large voie qui justifie divers aménagements afin de ralentir la vitesse : zone 30 entre la caserne et la nouvelle mairie avec rétrécissement de la chaussée et élargissement des trottoirs, bordurettes pour casser l'arrivée trop hâtive des véhicules et mise en place d'îlots pour créer une circulation alternée.

Un choix qui créera quelques places de stationnement.

Les collégiens et les lycéens pourront désormais compter sur trois arrêts de bus, aux normes PMR, à proximité de la nouvelle mairie, de la caserne et dans la rue à Cailloux.

Ces travaux sont également l'occasion de changer les canalisations de l'écoulement des eaux pluviales et de refaire le revêtement de la route départementale.

Le plan de l'aménagement est mis en ligne sur le site internet de la mairie.

PLANNING DE CHANTIER :

(Sous réserve des conditions climatiques)

Du 14 au 25 juin : Assainissement pluvial D630 et branchement assainissement pluvial D315.

Du 28 au 2 juillet : Pose du socle pour le monument aux morts.

Fin de l'assainissement et début de préparation pour la pose de bordure coulées.

Du 5 au 9 juillet : Repose du monument aux morts.

Pose de bordures coulées.

Du 12 au 16 juillet : Fin de la pose des bordures coulées.

Du 19 au 23 juillet : Coulage des bordures.

Création des trottoirs et parkings.

Du 26 au 30 juillet : Reprise assainissement DEP/mise à niveau.

Du 2 au 6 août : Début de la pose des pavés.

Du 9 au 13 août : Pose des pavés et béton désactivé sur les trottoirs.

Mise en oeuvre enrobés en trottoir hors béton bitumeux clair.

Du 16 au 20 août : Rabotage RD/ réglage.

Béton bitumeux 0/10 parking et impasses.

Pose des bordures I et mise à niveau tampons voirie.

Du 23 au 27 août : Mise en oeuvre béton bitumeux Semi-grenu 0/10.

Béton bitumeux clairs des trottoirs.

Du 30 au 03 septembre : Signalisation de la voirie.



Du côté de l'école

L'année scolaire s'achève, les écoliers d'Arrest vont pouvoir profiter de vacances bien méritées après cette année particulière où ils se sont adaptés aux divers changements du protocole sanitaire.

Nous remercions la municipalité d'avoir mis à notre disposition des rectangles de terre pour pouvoir jardiner avec nos classes.



Les classes de Mme Damonez et de Mme Godbert ont reçu le spectacle de Mr Darry : « Que d'émotions pour Simon » pour leur plus grande joie et les classes de Mr Boulnois et Mme Pécourt sont allées au cinéma dès la réouverture pour voir « Chien pourri » et « Calamity ».



Nous nous réjouissons qu'un de nos anciens élèves, Thibault Guern, ait pu partager ses compétences acquises en tant qu'étudiant avec la classe de Mme Pécourt, pour valoriser le patrimoine communal.

La traditionnelle distribution de prix se déroulera en classe cette année et les familles pourront consulter l'ENT pour retrouver leurs enfants dans les danses et chants que nous filmerons prochainement. Nous marquerons le départ des CM2 en leur remettant leurs prix dans le respect des règles sanitaires en fin d'année dans la cour. En souhaitant que l'année prochaine nous permette de renouer avec nos fêtes traditionnelles, nous vous souhaitons à tous de belles et bonnes vacances bien reposantes.



FOOD TRUCK GOODY BURGER

Place d'Arrest

Dès 18h30

TOUS LES LUNDIS SOIR

Sur place,
venez découvrir

**De délicieux burgers avec de la viande de qualité et d'excellentes frites !
Différents fromages vous sont proposés ainsi que plusieurs tailles de burgers pour les plus gourmands mais pas que ...**

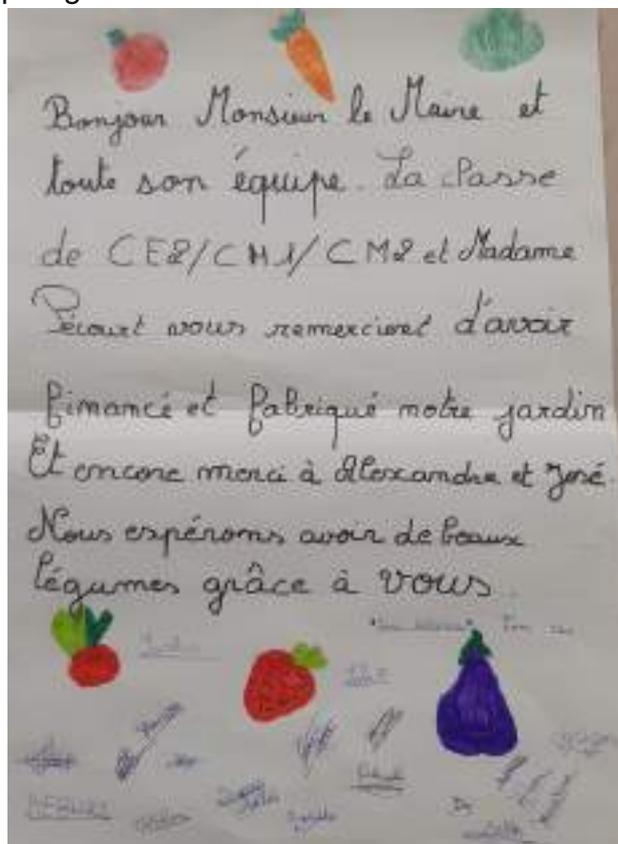
Vous pouvez également y retrouver des paninis, des kebabs, des américains, le Bicky (spécialité Belge), un burger au poulet, au poisson ou végétarien et des boissons.

Vous pouvez passer commande par téléphone au 07.67.51.12.12

Du côté de l'école

Début mai, la classe de CE2, CM1 et CM2 a repris le chemin de l'école ... et de son potager !

Tour à tour, les enfants ont touché, senti et mis les mains dans le terreau autour des carrés potagers.



Le Lundi 17 mai 2021, la classe a observé et récolté leurs légumes. Sourires et bonne humeur étaient au rendez-vous. Les carrés potagers ont été fabriqués et financés par la commune d'Arrest.

Les élèves de la classe de Mme Pécourt



SARL Mecaferro Christophe BOULET
FERRONNERIE D'ART
4 rue de Catigny - 89820-ARREST
tél. 03 22 31 44 81
e-mail : mecaferro@orange.fr
www.mecaferro-christophe.com

Cet encart publicitaire a été offert par la municipalité

ASA : Amicale Sportive d'Arrest Football

Président de l'association : Mr DRON Guillaume

Vice-président : Mr LELONG André

Trésorier : Mr GIRAULT Matthieu

Secrétaire : Mr HAZARD Léandre

Entraîneur :

Mr LELONG Terry et Mr LELONG André (U8,U9)

Mr HAZARD Valentin et Mr QUIEVREUX Christophe (sénior)

Arbitre officiel du club : Mr CLERCQ Christophe

Les dirigeants : Mme CARETTE Océane, Mme RASSE Claudie, Mme LOUVET Elodie, Mr DRON Patrick, Mr FORESTIER Florent, Mr DUCATEL Quentin, Mr VIEIRA Morgan, Mr DECOUDU Grégory, Mr HANOT Cédric



L'**amicale AS.Arrest** est un club de football qui évolue dans les divisions Séniors D4 et D6 du district de la Somme.

L'amicale organise chaque année son loto, sa brocante, son tournoi de sixte et son repas couscous (espérons vous retrouver très prochainement).

RECRUTEMENT SÉNIOR Saison 2021-2022:

Si vous souhaitez partager nos valeurs sportives, jouer au football dans un cadre sérieux avec deux entraînements par semaine, que vous avez envie de vous engager dans une structure solidaire, alors l'**ASA est faite pour vous !**

INFOS :

L'entraînement des séniors se déroule le mardi et le vendredi à partir de 18h30

TARIF LICENCE : 30€



RECRUTEMENT U8,U9,U10,U11 Saison 2021-2022:

Depuis l'année dernière, l'amicale a créé une équipe de jeunes (U8, U9). Et elle ne s'arrête pas là, puisque pour la saison 2021-2022, elle recrute des U10 et U11.

Vous avez entre 7 et 10 ans, vous aimez ou vous voulez découvrir le foot, alors le club de foot d'Arrest est fait pour vous !

INFOS :

L'entraînement des U8,U9,U10 et U11 se déroule le mercredi à partir de 15h

TARIF LICENCE : 20€



**COORDONNÉES DE L'ASSOCIATION
STADE MUNICIPAL**

Rue du Stade

DRON Guillaume (Président) 06 05 49 68 46





U.N.C.

Union Nationale des Combattants Soldats de France Nouvelles Générations Combattantes



Rapport moral et d'activité de l'année 2019 :

Nous avons eu à déplorer dans l'arrondissement d'Abbeville, le décès de 14 de nos camarades anciens combattants d'Afrique du Nord et dans la mesure du possible le drapeau d'ARREST était présent.

Les porte-drapeaux : Guy BLONDEL, Martial LESAGE, Alain HAUTEFEUILLE.



Section d'ARREST les obsèques de :

PENEL Jean (ville d'Eu), CLERE Michel, DUCHATEAU Ferdinand, MONCHAUX Christiane (Ochancourt) épouse de MONCHAUX Pierre décédé.

-Le 10 Février : AG de la section.

-Le 24 Mars : Congrès d'arrondissement à MAREUIL CAUBERT.

Très belle journée de mémoire et de convivialité organisée par son président Gérard HAZARD.

Les 8 Mai, 14 Juillet et 11 Novembre :

Célébration à l'Eglise d'Arrest (8 mai et 11 novembre).

Au monument aux morts lecture par les enfants des écoles des noms gravés dans la pierre des soldats "morts pour la France" (1914-1918 et 1939-1945) et les victimes civiles des guerres (1939-1945).

Au cimetière dépôt de gerbe sur la tombe du soldat britannique.

Recueillement sur la tombe de Jean-René LELONG.

Pour mémoire le 8 Mai 2019 dépôt de gerbe sur la tombe de Gabriel CLAIRE, René DUBOS; le 11 Novembre 2019 dépôt de gerbe sur la tombe de Jean EVRARD et Jean PROBOLA.

Vin d'honneur offert par la municipalité, repas amical à la salle des fêtes.

-Le 2 Septembre : Cérémonie à Saint Valery sur Somme, cérémonie de la libération.

Présence du drapeau de la section d'ARREST.

-Le 5 Décembre : Journée nationale d'hommage "aux morts pour la France" en Afrique du Nord - Dépôts de gerbes au monument aux morts. Allocution et vin d'honneur offert par la municipalité.

**Annonceurs, réservez vos
encarts publicitaires pour le
prochain numéro du
"Bidayen"**

**Renseignez-vous auprès de
Sylvain OSERET au
06 30 21 95 81 ou par mail
à oseret1982@hotmail.fr**

CAVEAUX
MONUMENTS
RÉNOVATION
06 19 22 51 70
03 22 60 49 86
MARBRE
TRAVAUX DIVERS
DU BÂTIMENT

Cet encart publicitaire a été offert par la municipalité

U.N.C.

Union Nationale des Combattants Soldats de France Nouvelles Générations Combattantes



-Le 7 Décembre : AG de l'arrondissement d'Abbeville.

RÉUNION EXCEPTIONNELLE, LIEU EXCEPTIONNEL.

Dans le cadre du partenariat de l'U.N.C avec les résidences DOMITYS, le 7 décembre le comité d'arrondissement d'Abbeville s'est réuni dans les locaux des résidences DOMITYS au 74/78 Bd de la Portelette à ABBEVILLE.

Accueil à 15 heures par le président Jean LEJEUNE, visite guidée des locaux.

Chaque résidence a été conçue avec le plus grand soin pour créer un cadre de vie à la fois serein et épanouissant.

Appartements indépendants, modernes et parfaitement équipés, activités sportives et culturelles.

Encadrée par une équipe très attentive au bien être, compétente et disponible à tout moment.

C'est une incitation à venir vivre dans ces appartements où tout est fait pour rendre notre vieillesse plus agréable.

Merci aux dirigeants et au personnel de nous accueillir si gentiment et de mettre les locaux à notre disposition.

Assemblée générale ordinaire selon l'ordre du jour.

A 16 heures le président Jean LEJEUNE ouvre la séance et fait observer une minute de silence à la mémoire des adhérents décédés depuis la dernière assemblée. Nous associons à ce recueillement les 13 soldats "morts pour la France" au combat au MALI.

Le président remercie les personnalités présentes, M. Frédéric BUREAU, Directeur de l'ONAC, M. Serge LANCELLE, président départemental, salue la présence de M. Stéphane HAUSSOULIER, conseiller départemental.

Il remercie les membres du bureau, les présidents et délégués de sections.

Il présente les excuses de M. Emmanuel MAQUET, député de la circonscription et de Mme Lysiane JOLY, maire d'ARREST qui accueille habituellement le comité lors de l'assemblée générale.

Pot de l'amitié servi par le personnel de Domitys.



Cet encart publicitaire a été offert par la municipalité



Cet encart publicitaire a été offert par la municipalité



U.N.C.

**Union Nationale des Combattants
Soldats de France
Nouvelles Générations Combattantes**



Rapport moral et d'activité de l'année 2020 :

Nous avons à déplorer dans l'arrondissement d'Abbeville, le décès de 9 de nos camarades.

Section d'ARREST les obsèques de DUPONCHELLE Roland.

Section de ST VALERY SUR SOMME M FERRON André.

Section de ST BLIMONT M. LEJEUNE Jean, président de l'arrondissement.

Activités 2020 :

Le 2 Février : Participation de la section d'ARREST et son drapeau à la messe aux Invalides organisée par l'UNC National.

Le repas du midi sera pris à l'école militaire. Le soir ravivage de la flamme à l'arc de Triomphe à 18h.

En raison des circonstances sanitaires et conformément aux recommandations de l'Etat, les cérémonies des 8 Mai, 14 Juillet, 11 Novembre et 5 Décembre 2020, effectif restreint, la population n'a pas été autorisée à y assister.

Sur le plan local comme à l'échelon supérieur les directives ont été appliquées, jusqu'à nouvel ordre.

Activités 2021 :

C'est avec tristesse que nous avons commencé l'année avec les obsèques, le 14 Janvier 2021 de Ginette MABILLE.

Sincères remerciements à tous les habitants qui réservent un excellent accueil aux membres qui proposent le calendrier de l'UNC.

Le 8 Mai : La commémoration du 8 Mai 1945, cette année encore, a pris une dimension toute particulière, Covid 19 oblige.

Effectif restreint.

Cimetière dépôt de gerbe sur la tombe du soldat Britanique.

Recueillement sur la tombe de Jean-René LELONG.



Association des parents d'élèves



Présidente de l'association : Mme DEHESDIN Angélique

Secrétaire : Mme DESCAMPS Stéphanie **Trésorière :** Mme CORMONT Tiphanie

Secrétaire adjointe : Mme DAVID Angélique **Trésorière adjointe :** Mme GODQUIN Anaïs

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole d'Arrest est une association à but non lucratif (loi 1901) ouverte à tous les parents d'élèves de l'école maternelle et primaire d'Arrest.

Cette association est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations qui permettent de financer les différentes activités scolaires (les jouets de Noël, les livres de la remise de prix, les calculatrices et clé USB pour les CM2 partant au collège, les voyages scolaires mais aussi du matériel pour l'école...).

Quels sont les temps forts de l'année ?

L'association organise le Marché de Noël, des soirées à thème, un loto, une vente de calendriers et de grilles de Pâques, chaque année et souhaite pouvoir reprendre dès que les conditions sanitaires le permettront.

Elle compte sur votre présence aux manifestations, les enfants de l'école vous remercient de votre geste de solidarité.

COORDONNÉES DE L'ASSOCIATION
2 Place Augustin Delahaye
DEHESDIN Angélique (Présidente)
03 22 61 02 24
associationparentselevesarrest@yahoo.fr

Association des Fêtes

Présidente de l'association : Mme PROBOLA Delphine

Vice-présidente : Mme PACQUES Déborah **Secrétaire :** Mme CAUDRON Catherine

Trésorière : Mme LERMECHIN Patricia **Trésorière adjointe :** Mme HOUARD Eliane

Membres : Mme DELABIE Bernadette, Mr LOTTIN Olivier, Mr JOLLY Jacky,

Mme JOLLY Annette, Mme FORTINI Christelle, Mme RASSE Claudie,

Mme TERNOIS Leslie, Mr LAFOLIE Philippe, Mr CLERC Christophe et Mr DRON Guillaume

L'Association des Fêtes d'Arrest est composé de 15 membres, elle est en charge de l'organisation de plusieurs manifestations et à pour but d'animer le village au cours de l'année, dont :

- La Brocante qui a lieu fin Août (hors période de crise sanitaire) au centre de notre village et qui se prolonge dans la rue de Catigny et de Basse-Boulogne.

- Le Goûter des aînés (1er dimanche de décembre) en fin d'année qui a lieu à la salle des fêtes.

COORDONNÉES DE L'ASSOCIATION

MAIRIE - 1 Place Robert Becquet

PROBOLA Delphine (Présidente)

06 35 44 74 73

delphine.probola@laposte.net





Rénov'Eglise

Rénov'Eglise

Sauvegarde du patrimoine Arrestois

Présidente de l'association : Mme DELABIE Bernadette

Vice-présidente : Mme BONART Anne-marie

Secrétaire : Mme GUÉVARRA Lydie **Trésorière :** Mme BAILLEUL Nathalie

Membres : Mme VASSEUR Jacqueline et Mme JOLLY Annette

L'Association Rénov'Eglise organise un Théâtre "Les Merlettes" en Octobre et autre troupe en Mars.

En Octobre et en Mars, a lieu également son Thé Dansant. Mais Rénov'Eglise c'est également des bénévoles qui confectionnent différents objets déco afin de vendre dans les marchés de Noël.

COORDONNÉES DE L'ASSOCIATION

Eglise St Martin - Place de l'Eglise

DELABIE Bernadette (Présidente)

03 22 60 86 19 - 06 78 95 79 00

bernadette.servant@wanadoo.fr



Association des Aînés

Présidente de l'association : Mme DELABIE Bernadette

Vice-présidente : Mme HOUART Eliane

Trésorière : Mme GARDIN Bernard

Membres : Mr JOLLY Jacky, Mme JOLLY Annette, Mr COLOMBEL Philippe et Mr BOUCHER Patrice

L'Association des Aînés permet de se retrouver tous les Mercredis après-midi autour de différents jeux (jeux de cartes, scrabble, dominos...), d'Octobre à Avril.

Elle organise chaque année (hors période de Covid19), un Thé dansant, un repas dansant et un repas au restaurant.

Et n'oublions pas l'après-midi crêpes partie pour notre plus grand régal.



COORDONNÉES DE L'ASSOCIATION

MAIRIE - 1 Place Robert Becquet

DELABIE Bernadette (Présidente)

03 22 60 86 19 - 06 78 95 79 00

bernadette.servant@wanadoo.fr

Amicale des Sapeurs-Pompiers



Président de l'association : Mr BUTEL Anthony

Vice-président : Mr CAILLET Julien

Secrétaire : Mme BOUCHARD Déborah **Secrétaire adjoint :** Mr MERCIER Maxime

Trésorier : Mr GAUTIER Philippe **Trésorière adjointe :** Mme RASSE Claudie

Membre de droit : Mr MERCIER Alexandre

L'amicale des Sapeurs-Pompiers a été créée le 27 mars 1925, l'amicale est la 2ème association la plus ancienne du village.

Elle permet aux amicalistes et pompiers de se fédérer lors de rassemblements, journées de cohésion ... et d'organiser des manifestations dans le village (loto, 14 Juillet, Ste Barbe et participation à la brocante).

Elle permet aussi de venir en aide aux sapeurs-pompiers sinistrés.

Participe financièrement à l'achat de certain matériel du CPI.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers vend également son traditionnel calendrier et remercie la population de l'accueil que vous lui réservez.



COORDONNÉES DE L'ASSOCIATION

MAIRIE - 1 Place Robert Becquet

BUTEL Anthony (Président)

amicalearrest@outlook.com

Le Corps de première intervention est composé à ce jour de 16 pompiers volontaires dont 4 femmes.

Depuis le début d'année, le CPI est intervenu à 9 reprises :

- 7 secours à victimes
- 1 feu d'habitation
- 1 feu d'hangar agricole

Nous sommes toujours à la recherche de personnes motivées et volontaires pour rejoindre l'effectif.

Concernant les activités de l'amicale, le loto aura lieu, selon les conditions sanitaires qui seront en vigueur, le samedi 2 octobre et la Ste Barbe sera célébrée fin novembre.



**Votre Boucherie
Boudinel reste ouverte
pendant les travaux de
la place Augustin
Delahaye**



Boucherie - Charcuterie - Traiteur

**Boudinel
Johan**

12 Place Augustin
80820 Arrest
tél: 03 22 60 84 46



Publication du "BIDAYEN"

Dépôt des articles pour le bulletin municipal "Le BIDAYEN"



La commission municipale "communication" a pour charge, entre autres, de préparer la réalisation et la distribution du "Bulletin municipal d'Arrest" qui est déposé dans les boîtes à lettres en Décembre/Janvier et en Juin/Juillet de chaque année.

Les pages du Bulletin municipal sont ouvertes à tous nos partenaires : associations, commerçants, artisans, gîtes et chambres d'hôtes, entreprises ou particuliers, pour y relater tous leurs événements et manifestations.

Associations : Pour valoriser votre association, nous pouvons également mettre dans le prochain numéro, un encart regroupant le descriptif, des photos et les coordonnées de l'association.

Commerçants, artisans, gîtes et chambres d'hôtes, entreprises : Le bulletin municipal vous consacre des encarts publicitaires afin de promouvoir votre entreprise. Pour paraître dans le prochain numéro, veuillez contacter Sylvain Oseret au 06-30-21-95-81 ou par mail à oseret1982@hotmail.fr.

Arrestois : Vous aussi vous avez votre place dans le Bidayen, un exploit, une connaissance ou des compétences quelles qu'elles soient (jardinage, réalisation d'objets, etc...) et que vous souhaitez les faire partager, alors n'hésitez pas et faites le nous savoir.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Contactez :

- Mairie au 03-22-60-85-25 ou par mail à mairie.arrest@wanadoo.fr
- Sylvain Oseret au 06-30-21-95-81 ou par mail à oseret1982@hotmail.fr



Refuge de Oisemont



Oisemont Protection Animale
24 rue Jean Jaurès
80140 OISEMONT
Tél : 03 22 25 12 37

Fourrière animale
Refuge de protection animale
Pension canine et féline



La commune d'Arrest a signé, depuis janvier dernier, une convention fourrière* avec le refuge de Oisemont.

*La fourrière animale municipale est un **service obligatoire** du Maire dans le cadre de ses pouvoirs de police générale et spéciale - loi n°99-5 du 6 janvier 1999.

Le maire peut confier la gestion de sa fourrière animale à un refuge par exemple.

JE TROUVE UN ANIMAL ERRANT : QUE FAIRE ?

Je vérifie qu'il s'agit bien d'un animal errant:

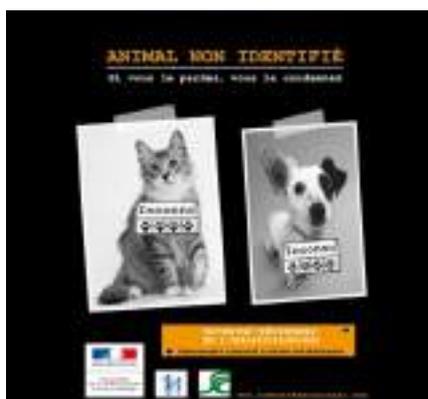


s'il porte un collier:

S'il s'agit d'un chien ou d'un chat portant un collier ou une médaille avec les coordonnées de son propriétaire, je peux essayer de joindre ce dernier. Je demande aux personnes alentour si elles connaissent l'animal et son propriétaire.

S'il est tatoué ou pucé:

Si l'animal est identifié (tatouage ou puce), je peux contacter la société I-CAD pour retrouver son maître.



Je contacte la mairie pour avoir les coordonnées d'un service de ramassage qui pourra venir prendre en charge l'animal sur la voie publique, **ou pour avoir les coordonnées de la fourrière**



qui pourra vérifier si l'animal est identifié par transpondeur (puce), rechercher son maître, et l'accueillir dans l'attente de le retrouver. Il s'agit de la mairie de la commune où l'animal est trouvé.

Le maire est en effet responsable des animaux errants sur sa commune, et doit organiser leur prise en charge et leurs soins, et assurer l'information concernant ce service (article R 211-12 du Code rural).



Si l'animal est blessé : je contacte la mairie

Si l'animal est blessé sur la voie publique, le service de ramassage indiqué par la mairie pourra le prendre en charge, voire les pompiers.

A la fourrière, le chien ou chat blessé sera soigné par un vétérinaire.

En dehors des heures d'ouverture de la fourrière, le numéro d'urgence de la mairie m'orientera vers un vétérinaire, qui a signé une convention, et qui pourra soigner et hospitaliser l'animal en attendant sa prise en charge par la fourrière.



A défaut, je peux amener l'animal chez un vétérinaire proche, qui, s'il n'est pas le vétérinaire conventionné, me fera signer un formulaire de dépôt.





Refuge de Oisemont

L'identification d'un chien ou d'un chat est **obligatoire**



ARTICLE D212-63

L'identification obligatoire des chiens, chats et carnivores domestiques prescrite à l'article L. 212-10 comporte, d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou tout autre procédé agréé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture et, d'autre part, l'inscription sur le ou les fichiers prévus à l'article D. 212-66 des indications permettant d'identifier l'animal.

Les chats nés après le 1er janvier 2012 doivent être obligatoirement identifiés, par puce électronique ou par tatouage.

Le défaut d'identification des chats est désormais sanctionné d'une contravention de 4e classe, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Comme nous l'a confirmé le ministère de l'Agriculture, l'amende encourue par les propriétaires de chats non-identifiés s'élève à 750 €.



CHAT NON STÉRILISÉ CHAT EN DANGER



La stérilisation du chat protège sa santé contre :

- Les maladies sexuellement transmissibles d'origines virales
- Les bagarres entre mâles qui occasionnent de nombreuses blessures (infection des morsures et griffures)
- L'extension de son périmètre de promenade et donc la multiplication des risques d'accidents lors de ses déplacements

Comme l'identification, la stérilisation de votre chat est un acte de protection.

IL Y A DES CADEAUX DE NOËL
QU'ON RETROUVE L'ÉTÉ
SUR LE BORD DE NOS ROUTES



ADOPTER UN ANIMAL,
C'EST ADOPTER UN COMPORTEMENT
RESPONSABLE



Trop de maîtres font fausse route...

PAS DE PRÉTEXTE
À L'ABANDON !

- VACANCES
- DÉMÈNAGEMENT
- ACHAT IMPULSIF
- MANQUE DE TEMPS



DONNER C'EST SAUVER

Notre refuge est indépendant et nous avons **besoin de votre soutien** pour sauver les animaux en détresse. Contrairement à ce que l'on croit souvent, notre refuge n'est pas affilié à la SPA.

Nous fonctionnons uniquement avec les conventions fourrières et la générosité de nos donateurs. Or, la nourriture, l'hébergement et les soins de chacun de nos "locataires" représentent de lourdes charges.

Un peu d'Histoire

Tout le monde connaît Jeanne d'Arc, Louis XIV et Napoléon.

Tout le monde connaît la préhistoire, la Révolution et les guerres mondiales.

Tout le monde connaît la grande Histoire mais connaissez-vous l'histoire de votre village?



Beaucoup le connaissent pour avoir été sur les bancs de l'école municipale quand il était petit

ou encore parce qu'il a été animateur durant près de 7 ans dans l'accueil de loisirs.

THIBAUT GUERN est un enfant du village qui n'a jamais cessé d'évoluer au sein de la commune.

Après avoir fini sa scolarité dans le village, il part pour le collège de Saint-Valery. Il continue ensuite son cursus au lycée du Vimeu pour un baccalauréat économique et social. Une question devient primordiale : que faire ensuite ?

Curieux, observateur et investi, Thibault évolue depuis son jeune temps aux abords du château : belles pierres, jolie bâtisse, monument chargé d'histoire... Sa réflexion est vite faite, il décide de s'orienter vers une licence d'histoire de l'art et d'archéologie à l'université de Picardie Jules Verne d'Amiens. Après trois ans de travail, il obtient l'opportunité de travailler sur un artiste amiénois. Le goût de la recherche est né ! Ses études ne s'arrêtent pas et il opte pour un Master 2 recherche en histoire de l'art, toujours dans le même établissement. Son objet d'étude est encore en cours en cette année 2021 et s'axe sur les restaurations du château d'Eu par Eugène Viollet-le-Duc.

Entre-temps, en juillet 2020, Thibault présente à Caroline Pécourt, enseignante du village, un

projet personnel longuement réfléchi. En effet, l'enfant du village a « toujours regretté d'apprendre la grande Histoire, laissant sous silence la mémoire de nos ancêtres. Il est souvent plus simple de se comprendre soit-même quand on comprend son passé. ». Son projet emballa Caroline Pécourt qui accepte la collaboration. Place alors à de longues démarches administratives pour l'école, pour l'académie..

Le projet ARREST d'Antan, ARREST maintenant a pour but de retracer, avec les enfants, l'histoire du village, son origine et son développement. Mi décembre la première séance de présentation est actée et les enfants sont emballés. « Je n'étais pas rassuré, souvent les enfants n'aiment pas l'Histoire et si c'est le cas, c'est sur une période précise. A ma grande



surprise, les enfants ont très bien réagi, ils en parlaient avec les parents, grands-parents et revenaient chaque lundi matin avec plein d'informations sur le village. Leur intérêt était grandissant, tout autant que leur investissement. ».

Tous les quinze jours le rendez-vous était fixé : lundi matin 9h. Les enfants ont alors découvert l'histoire de leur village à travers les notes de Jean Ferment (maire du village de 1971 à 1977) mais aussi à travers les recherches de Thibault.

Un peu d'étymologie, de picard (« C'était inévitable »), de géographie.. Et beaucoup d'Histoire! Les enfants ont alors retracé cette histoire longue de plus de 1971 ans.

Et oui, le village existait déjà. Après l'histoire des lieux, l'histoire des monuments s'est ouverte à eux : visite de l'église, du parc du château et petit cours sur le monument.

Un peu d'Histoire

Un des supports qui évoque l'évolution de notre village, au-delà de la mémoire orale, reste la carte postale. Les enfants ont alors étudié l'histoire de ce support et analysé les cartes



qui concernent le village : près de 90, toutes différentes. « Il est vrai qu'aujourd'hui la carte postale disparaît petit à petit. Ce fut pourtant à une époque, une façon agréable de communiquer.. Malheureusement, les téléphones et autres moyens de communication actuels contribuent à leur disparition. Les différences entre les cartes postales anciennes et les panoramas actuels sont parfois incroyables.. C'est ce constat que Thibault a voulu prouver aux élèves. Évidemment une grande partie des maisons étaient en torchis et ont presque intégralement disparu. Cela donna alors à Thibault l'idée de convier un ancien maçon afin de proposer aux enfants une initiation de ce procédé totalement différent de ceux employés de nos jours : « Après une brève introduction en salle, nous nous sommes dirigés au niveau du local communal, les enfants ont alors eu la chance de mélanger à l'aide de leurs pieds l'argile, la paille et l'eau avant de l'appliquer sur une armature. Rires, chutes, éclaboussures.. bonne ambiance assurée. ».

Le plus gros du projet restait à venir : le reportage photographique.

C'est au cours de trois séances que les enfants ont pu reproduire avec un appareil photo les cartes postales anciennes. « Ce n'est pas aussi évident que ça paraît. En effet certains monuments, certaines habitations n'existent plus aujourd'hui et les repères sont de ce fait biaisés. ».

Après de longues prises, la fin du projet arrive..

Un livre de 80 pages a donc été rédigé par Thibault retraçant l'histoire du village à laquelle certaines photos des enfants ont été jointes. Pas de panique, tout sera accessible, l'intégralité des comparatifs photographiques seront prochainement exposés dans le village lors d'une exposition temporaire ouverte au public.



En quelques chiffres :

1971 ans d'histoire, 130 photos, un livre, une exposition et quelques surprises..

« Il est important pour moi que les enfants d'aujourd'hui prennent conscience de la richesse de leur patrimoine local».

Bon nombre de nos ancêtres se sont battus pour nous laisser cette richesse alors préservons la.

Un grand merci à Caroline Pécourt et sa classe sans qui ce projet n'aurait pas été ce qu'il est aujourd'hui.

« N'oublions pas le passé, partageons-le. »

ACCÈS PUBLIC À LA DÉFIBRILLATION

La commune d'Arrest possède 2 défibrillateurs automatisés externes (DAE). Ils sont situés au stade de foot et à la salle des fêtes.

Lors d'un arrêt cardiaque, chaque seconde compte et l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes associés au massage cardiaque précoce augmente considérablement les chances de survie.

QU'EST-CE QU'UN ARRÊT CARDIAQUE ?

L'arrêt cardiaque, également appelé "mort subite", se traduit par une perte de connaissance et un arrêt de la respiration. Le rythme cardiaque est perturbé. Pour faire repartir le cœur, et ainsi permettre de sauver une vie, il est impératif d'agir le plus rapidement possible, les premières minutes étant essentielles.

COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DU COEUR.

Si le cœur fonctionne correctement, le muscle cardiaque se contracte régulièrement pour pomper le sang pauvre en oxygène et le remplacer par du sang riche en oxygène, ainsi diffusé dans tout l'organisme.

POURQUOI LE COEUR S'ARRÊTE ?

Si le circuit électrique du cœur se dérègle, il y a fibrillation ventriculaire. Le cœur n'est plus en rythme, et ne peut alors plus irriguer l'organisme.

COMMENT RECONNAÎTRE UN ARRÊT CARDIAQUE ?

- Perte de connaissance
- Arrêt du pouls
- Peu ou pas de respiration

Au bout de 3 minutes, le cerveau, privé d'oxygène, peut être endommagé.

FAIRE REPARTIR LE COEUR

Il faut agir vite, dans les 8 premières minutes :

- Appeler le 15
- Pratiquer un massage cardiaque
- Utiliser un défibrillateur automatique externe



DAE à l'extérieur de la salle des fêtes (a gauche de la salle)



DAE dans le local sportif au stade de foot

ARRÊT CARDIAQUE :

1 VIE = 3 GESTES

LES 3 ÉTAPES POUR SAUVER UNE VIE



1) PRÉVENIR LES SECOURS : FAITES LE 15



Si vous êtes témoin d'un malaise cardiaque, prévenez immédiatement les secours, c'est la première chose à faire.

Le SAMU enverra les secours le plus rapidement possible.

Ils vous demanderont de préciser :

- L'état de la victime et les circonstances de l'accident
- Si des contrôles ou soins ont déjà été prodigués à la victime
- Votre localisation exacte (adresse, étage, porte, code, etc...)

Ne raccrochez pas le 1er. Le SAMU vous indiquera à quel moment vous pouvez raccrocher.

2) PRATIQUER UN MASSAGE CARDIAQUE

Plus le massage cardiaque sera pratiqué rapidement, plus les chances de survie seront importantes. En effet, le massage cardiaque représente une activation manuelle de la pompe cardiaque permettant d'irriguer l'organisme. Il permet de retarder la détérioration des fonctions vitales et les lésions dans le cerveau.

Il faut masser le coeur de la victime pour faire circuler le sang dans le corps :

- Allonger la victime sur une surface dure
- Placez-vous à genoux, à côté de la victime
- Positionnez vos mains l'une sur l'autre, au milieu du thorax, entre les deux seins, les bras bien tendus (fig.1)
- Appuyez de tout votre poids, bien au-dessus : ce ne sont pas les bras ni les mains qui appuient mais tout le corps
- Pratiquez 100 compressions par minute, par séquence de 30 compressions consécutives. Vous devez à chaque fois appuyer très fort, pour enfoncer la cage thoracique de 3 cm à 4 cm. Veillez à bien relâcher entre chaque compression. recommencez jusqu'à l'arrivée des secours
- Même si vous avez l'impression de mal effectuer le geste continuez : mieux vaut un massage cardiaque imprécis que pas de massage cardiaque du tout.



Figure 1 : Le massage cardiaque



3) DÉFIBRILLER LE COEUR

Depuis mai 2007, toute personne, même non médecin, est autorisée à utiliser un défibrillateur automatique externe. De plus en plus de défibrillateurs sont accessibles dans les lieux publics.



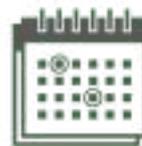
Comment l'utiliser ?

- Ouvrez la housse du défibrillateur, sortez-le et allumez-le : une voix électronique vous donne les instructions à suivre. Elle vous explique d'abord comment placer les électrodes sur la peau nue de la victime : l'une doit se situer sous l'aisselle gauche, l'autre sur la poitrine côté droit.
- L'appareil fait lui-même le diagnostic et délivre le choc si c'est nécessaire : donc pas de risque de se tromper !
- Éloignez-vous du corps de la victime pendant que le défibrillateur délivre l'impulsion électrique. Le défibrillateur va alors vérifier si le coeur est reparti

et vous donnera les instructions à suivre.

S'il n'y a pas de défibrillateur externe, on masse sans s'arrêter jusqu'à l'arrivée des secours.

A VOTRE AGENDA



* Sous réserve des mesures gouvernementales ou préfectorales en vigueur.

ÉVÈNEMENTS ET SORTIES

PROGRAMME JUILLET / SEPTEMBRE / OCTOBRE / NOVEMBRE / DECEMBRE 2021

JUILLET 2021

DIMANCHE 4 JUILLET

BROCANTE (organisée par l'amicale sportive arrestoise)

AU STADE DE FOOT

Restauration et buvette sur place

DIMANCHE 11 JUILLET

TOURNOI DE SIXTE

(organisé par l'amicale sportive arrestoise)

AU STADE DE FOOT

Début tournoi dès 9h00

MERCREDI 14 JUILLET

FÊTE NATIONALE (organisée par la municipalité et l'UNC)

AU MONUMENT AUX MORTS

Commémoration au monument aux morts

Dépôt de gerbes au cimetière

OCTOBRE 2021

SAMEDI 2 OCTOBRE

LOTO (organisé par l'amicale sapeurs-pompiers)

A LA SALLE DES FÊTES

DIMANCHE 10 OCTOBRE

CONCERT (organisé par l'association Rénov'église)

A LA SALLE DES FÊTES

VENDREDI 15 OCTOBRE

THÉÂTRE (organisé par l'association Rénov'église)

A LA SALLE DES FÊTES

DIMANCHE 17 OCTOBRE

LOTO (organisé par l'association les Aînés)

A LA SALLE DES FÊTES

SAMEDI 23 OCTOBRE

THÉ DANSANT (organisé par l'association les Aînés)

A LA SALLE DES FÊTES

SAMEDI 30 OCTOBRE

REPAS CHAMPÊTRE (organisé par l'association des parents d'élèves)

A LA SALLE DES FÊTES

SEPTEMBRE 2021

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

LOTO (organisé par l'amicale sportive arrestoise)

A LA SALLE DES FÊTES

NOVEMBRE 2021

JEUDI 11 NOVEMBRE

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE (organisée par la municipalité et l'UNC)

AU MONUMENT AUX MORTS

DIMANCHE 14 NOVEMBRE

HARENGADE (organisée par l'association sports et loisirs)

A LA SALLE DES FÊTES

A PARTIR DE 13H00

SAMEDI 27 NOVEMBRE

SAINTE BARBE (organisée par l'amicale sapeurs-pompiers)

A LA SALLE DES FÊTES

DECEMBRE 2021

SAMEDI 4 DECEMBRE

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE "AUX MORTS POUR LA FRANCE" EN AFRIQUE DU NORD (organisée par la municipalité et l'UNC)

AU MONUMENT AUX MORTS

DIMANCHE 5 DECEMBRE

MARCHÉ DE NOËL (organisé par l'association des parents d'élèves)

A LA SALLE DES FÊTES

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 DECEMBRE

TÉLÉTHON (organisé par la municipalité et par les associations arrestoises)

A LA SALLE DES FÊTES ET DANS LE VILLAGE

Faluche comme dins ch'Nord avec el recette in ch'ti

Chez nous aute dins ch'nord on mie souvint eud eul faluche... ch'est bon comme toute ;-)
Eul recette alle vient eud là "Mes pains maisons"

Pour réaliser 5 faluches, y vous faudra:

- 270ml d'eau - 1càc d'huile d'olive - 500g eud farine - 10g eud sel -
10g eud levure eud boulanger fraîche et pi ch'est tout

1/Té met tout ches ingrédients dins t'map dins l'orde pi té lanche
ch'programme pâte.

2/Té les raclaques un coup in cercle eud 1cm d'épaisseur

3/Té laisse cor arposer 1h

4/Té badigeonnes eud huile pi té saupoudre in tiot peu eud farine

5/Té mets tin four a précauffé

6/Pi té cuis eut faluche pindant 15 min à 190°C

Y a puqu'à mettre cho que té veux dins ;-)

Ch'est prêt !!!! Aaaaaaa eul tab

Je ne vais pas vous laisser comme ça avec cette recette incompréhensible, alors comme je vous aime bien et que cette recette en vaut vraiment la peine, je vous la donne aussi en version bon français.

Pour réaliser 6 faluches, il vous faudra:

- 270g d'eau - 1càc d'huile d'olive - 600g de farine - 10g de sel - 10g de levure fraîche de boulanger

Mettre tous les ingrédients dans la cuve de votre map dans l'ordre de la liste.

Lancer le programme pâte.

Sortir la boule de pâte et la diviser en 6 boules de même poids (environ 130g chacun pour moi).

Les aplatir en disque d'1cm d'épaisseur.

Et laisser lever encore 1h à température ambiante (comme toujours moi je fais lever dans mon four porte entre-ouverte à 30°C, ça va beaucoup plus vite)

Badigeonner d'huile puis saupoudrer de farine (pas nécessaire selon moi)

Enfourner dans un four préchauffé à 190°C pendant 15 min.

Ces petites faluches sont juste délicieuses.



UNE IDEE OU UNE RECETTE A PARTAGER !

Envoyez votre recette avant le 15 novembre 2021 pour une parution en décembre,
par mail à oseret1982@hotmail.fr
ou au 06-30-21-95-81

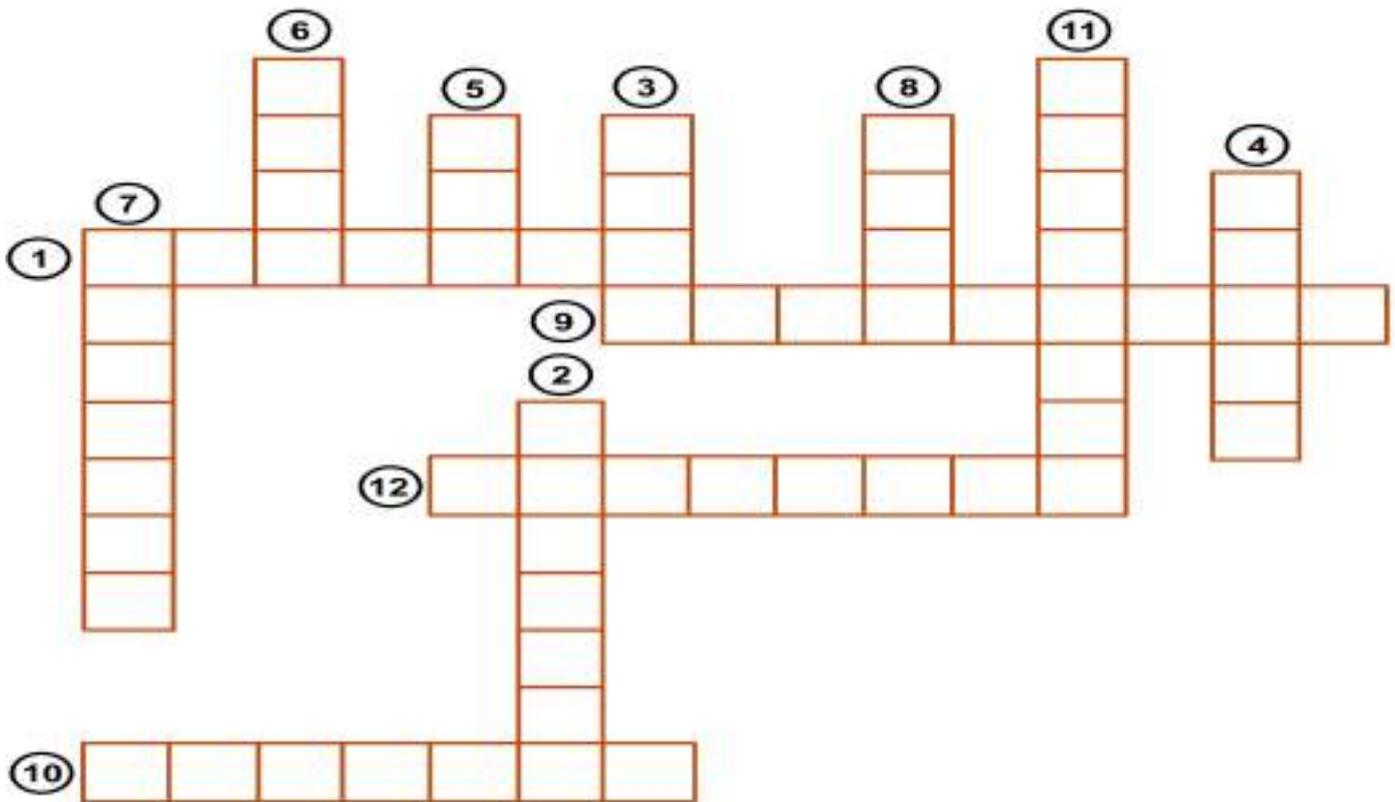
A vos crayons

Mots croisés (corrigés page 9)

Les mois de l'année

Place les mois de l'année au bon endroit en tenant compte du nombre indiqué.

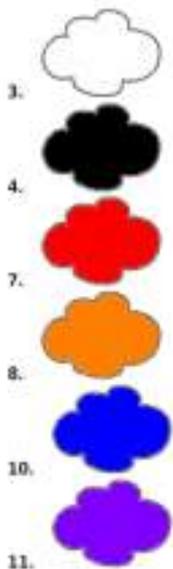
Exemple, le numéro ① correspond au mois de janvier.



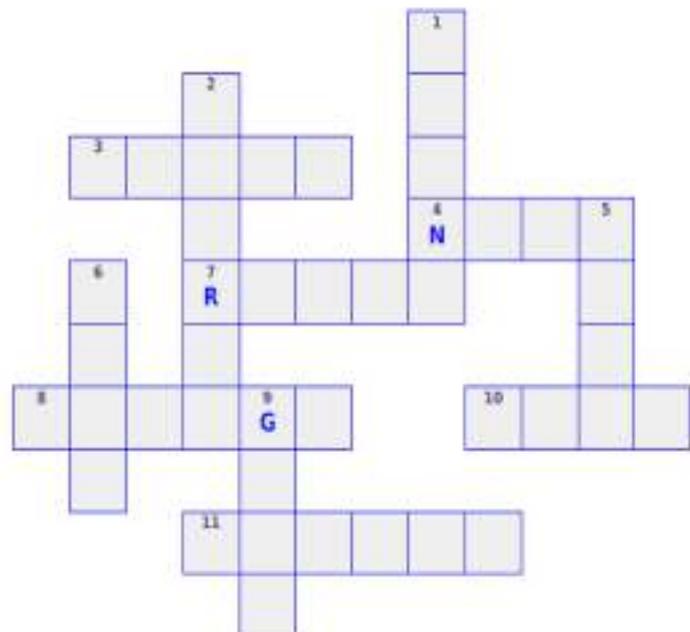
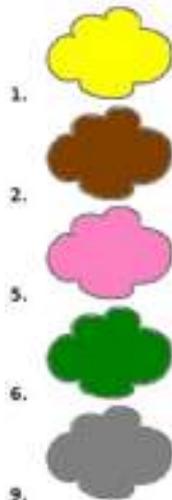
Les couleurs

HORizontalement

Mots à placer : BLANC, BLEU, GRIS, JAUNE, MARRON, NOIR, ORANGE, ROSE, ROUGE, VERT, VIOLET

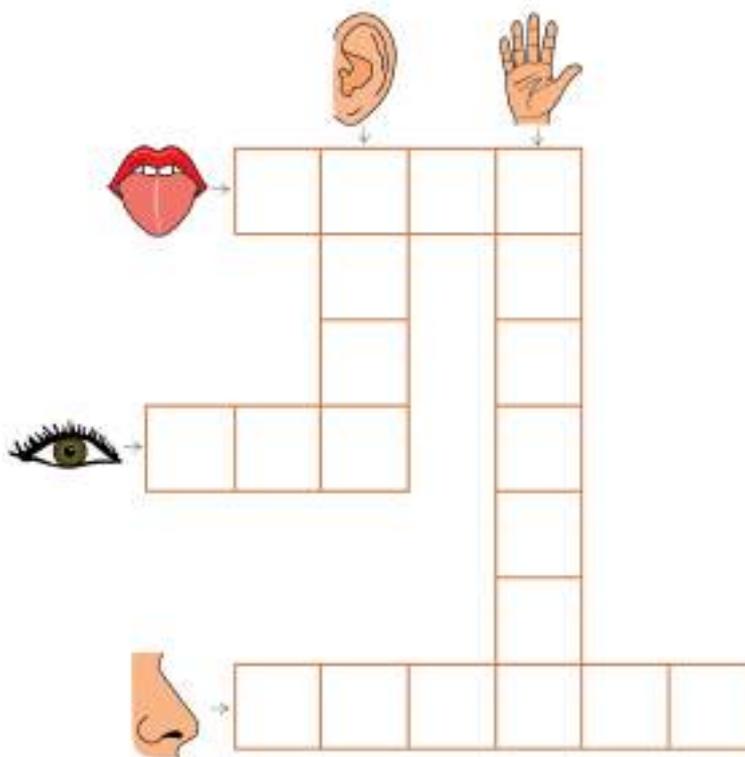


VERTICALEMENT

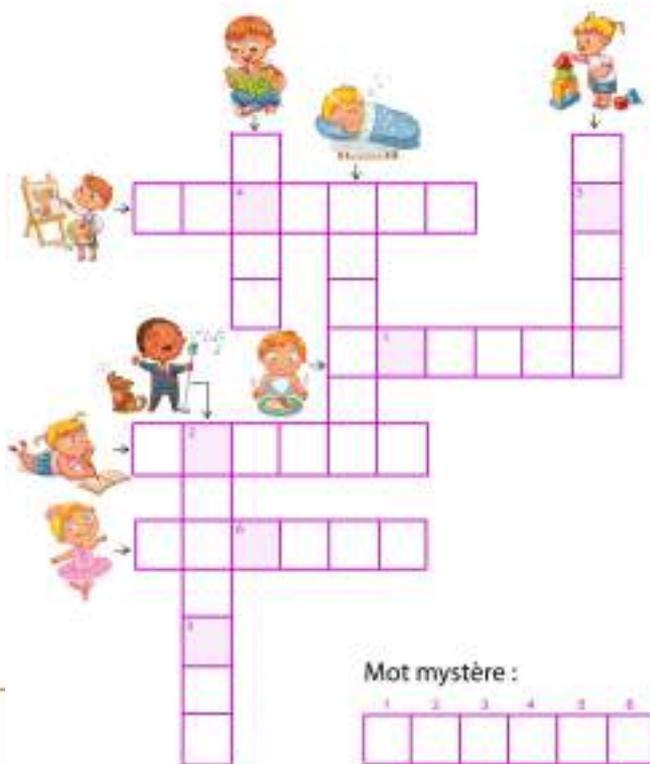


Mots fléchés (corrigés page 9)

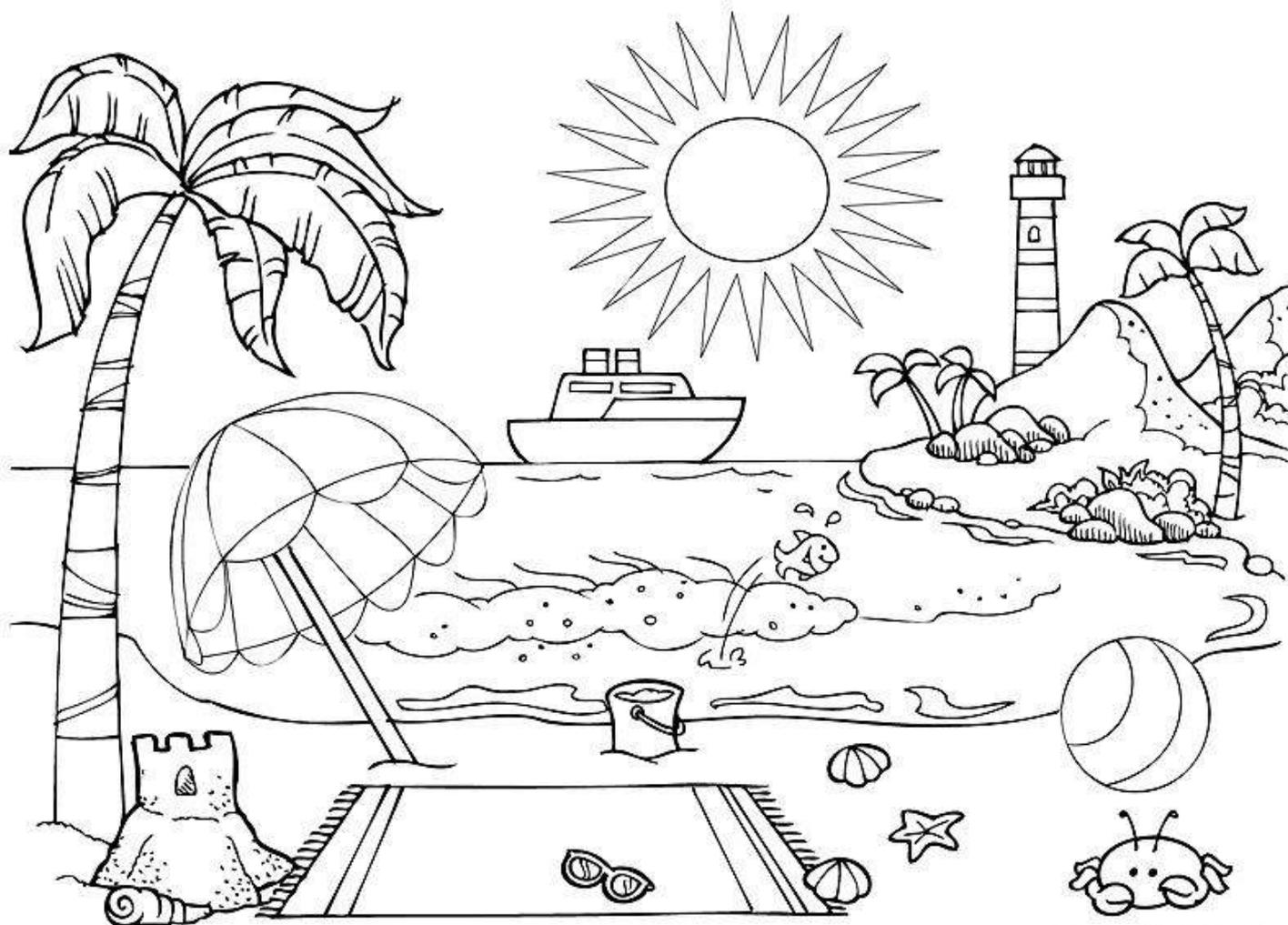
Les 5 sens



Les verbes



Coloriage



CONCOURS des maisons fleuries



2021

**INSCRIVEZ-
VOUS
EN MAIRIE**



**INSCRIVEZ-VOUS
AVANT
LE 30 JUIN 2021**

**téléchargez le règlement
sur le site www.arrest.fr
ou disponible à la Mairie**

**Ouvert à tous
les Arrestois**